Commune de MONTMEYRAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D190408-02

L'an deux mille dix-neuf, le 8 avril, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2019

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Eveline DAVIN (procuration à Lucette NURIT), Hervé HODCENT (procuration à Laurent TERRAIL), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX

Secrétaire de séance : Isabelle VATANT

OBJET : Finances – Vote d'une subvention exceptionnelle

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant que la caisse des écoles a financé l'achat de deux agrafeuses pour un montant de 78 euros TTC,
Considérant qu'il convient de procéder au remboursement de cette somme,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✓ décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 78 € à la caisse des écoles,
- ✓ dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2019

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	15
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	17
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme
Fait à Montmeyran, le 9 avril 2019
Le maire